



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM DE LA DHUYS, VILLEMOMBLE 30 AVENUE OUTREBON 93250 VILLEMOMBLE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

M Youssef HUMAYUN, représentant de la société 360 ENERGY S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 59 RUE DE PONTTHIEU 75008 PARIS, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
M Youssef HUMAYUN	43	430 €
M Kashif MOHAMMAD	42	420 €
M Shamas-UI-Hassan MIAN	15	150 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 28 mai 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Romain GAUTHIER
Responsable de point de vente

JST14

lu et approuvé

Crédit Mutuel
La Dhuis
Bureau de Villemomble
30, avenue Outrebon
93250 VILLEMOMBLE
Tél. 01 43 62 18 63 (appel local non surtaxé)
Fax 01 48 55 22 63